

**MSF - Luxembourg,
Médecins sans Frontières A.s.b.l.**

**Comptes annuels révisés
au 31 décembre 2006**

68, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : F4090

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Sommaire	Page(s)
Rapport de gestion	1 - 2
Rapport du Réviseur d'entreprises	3 - 4
Bilan	5
Compte de pertes et profits	6 - 7
Annexe aux comptes annuels	8 - 16

RAPPORT DE GESTION 2006 MSF-Luxembourg

L'année 2006 fut une année relativement calme comparée à l'année précédente: pas de changement au niveau des pays gérés par la section luxembourgeoise et peu d'urgences. Pour rappel, MSF Luxembourg supervise les activités du Bénin, du Burkina, du Mali, du Mozambique, du Tchad et du Zimbabwe. Notre diversification opérationnelle et financière s'est donc poursuivie dans la continuité de 2005.

Un élément important de cette année fut néanmoins le changement de ton du Ministère de la Coopération luxembourgeois. Des mesures plus strictes sont appliquées depuis quelques mois par l'administration et réduisent de ce fait considérablement notre source de financement. Cela se reflète assez clairement dans les résultats financiers de cet exercice.

Notre budget total a progressé de 6% en 2006, passant de 17,5 à 18,5 millions d'euros.

L'augmentation de notre budget de 1.000.000 € est due à plusieurs éléments.

Si on regarde les dépenses d'un point de vue de leur nature:

- Les postes "*Frais de personnel*" et "*Autres charges externes*" augmentent chacun de 1 million. Cette croissance est directement liée à la progression des activités sur le terrain.
- Cette hausse est compensée par la forte diminution de notre "*Participation aux missions d'autres sections MSF*" (-1,3 million), conséquence principale de la perte des financements luxembourgeois pour la section belge et de la fin des fonds Tsunami pour l'Indonésie.
- Baisse également des "*Intérêts et charges assimilées*" de près de 50%. Nous avons effectivement subi moins de pertes sur taux change grâce au transfert en 2005 d'une mission à taux de change variable (le Malawi) contre une mission à taux de change fixe (le Tchad). Le taux de change de référence sur les terrains a également été revu de manière plus adéquate.
- En revanche, nous enregistrons une "*Charge exceptionnelle*" de 364.000 € qui représente le refus du Ministère de nous financer les charges sociales des expatriés pour les contrats antérieurs à 2006, contrairement à l'usage de ces dernières années.

D'un point de vue opérationnel, la répartition des fonds entre les 6 missions a fortement évolué.

- Le nombre de patients sous ARV au Zimbabwe a plus que triplé en un an (512 à fin 2005 contre 1.832 à fin 2006). Le budget de la mission a suivi d'autant plus que le taux d'inflation a littéralement explosé au cours de l'année 2006. La progression des dépenses est de 127% pour arriver à près de 2 millions d'euros.
- Les deux autres grosses missions de la section, le Mozambique et le Tchad ont également progressé en termes budgétaires, respectivement de 20 et 17%. Le Mozambique, à l'instar du Zimbabwe, continue la mise sous ARV de nombreux patients. Le budget du Tchad 2006 reprend quant à lui deux projets supplémentaires: la chirurgie et la malaria situés tous deux à Bongor.
- Les missions du Bénin et du Burkina restent relativement stables.
- La seule mission dont les dépenses ont fortement baissé est le Mali (-28%). Cette diminution traduit la fermeture des projets de l'école de Gao et du programme de Santé Maternelle dans le Nord du pays.

Les corrections de valeur brutes sur immobilisations s'élèvent à 79.136 EUR.

Du côté des recettes, quatre grandes variations sont à noter.

La plus importante se situe au niveau des "*Financements reçus d'autres sections MSF*", soit +3,5 millions d'euros. Ce nouvel apport de fonds provient essentiellement de MSF Belgique conformément à la convention de partenariat qui lie les deux sections. Cette année, la contribution atteint un niveau record de 5,9 millions.

Cette participation vient compenser:

- la diminution des "*Financements publics et institutionnels*" en provenance du gouvernement luxembourgeois (-856.000 €) et de la Commission Européenne (-746.000€)
- ainsi que la baisse des "*Dons reçus de particuliers*". Les rentrées 2005 avaient été particulièrement élevées avec le Tsunami et le tremblement de terre au Pakistan. Le niveau de dons privés 2006 est donc revenu à un niveau normal voire même supérieur si on isole l'effet "Tsunami".

A noter également, l'obtention d'une somme importante en provenance d'une fondation du Liechtenstein via le bureau de MSF International (680.000 €).

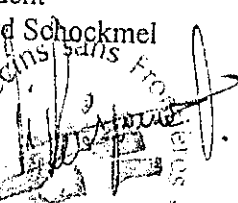
Ce changement dans notre structure de financement influence fortement notre ratio financement institutionnel sur le total recettes de notre section puisque nous passons de 52 à 40%.

Notre résultat est finalement particulièrement stable: +48.385 € au lieu de 56.560 en 2005.

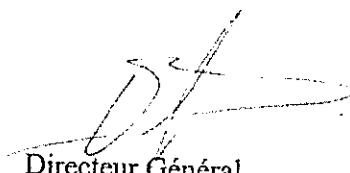
Une baisse de l'activité est d'ores et déjà prévue en 2007 avec le transfert de la mission Mozambique à MSF Belgique et la fermeture de notre mission au Bénin après 10 années de présence.

Président

Gérard Schockmel


Médecins sans Frontières
LUXEMBOURG
Di PROSPERO ANDRE
TRESORIER

Directeur Général
François Delfosse


Médecins sans Frontières
LUXEMBOURG

Rapport du Réviseur d'entreprises

Aux Administrateurs de
MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l. comprenant le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés ; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l. au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par

Luxembourg, le 14 mai 2007



Luc Henzig

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2006 (exprimé en Euros)

ACTIF	Note(s)	2006 EUR	2005 EUR
<i>Actif immobilisé</i>			
- immobilisations incorporelles	2.2, 3	3 192	4 470
- immobilisations corporelles	2.3, 4	<u>801 200</u>	<u>845 970</u>
		804 392	850 440
<i>Actif circulant</i>			
Créances avec échéance à moins d'un an			
- financements à recevoir	5	3 768 032	4 199 668
- créances sur autres sections MSF	6	142 281	2 153 492
- avances effectuées sur le terrain	7	87 710	52 210
- autres créances		38 368	36 893
Avoirs en banque, avoirs en compte, chèques postaux, chèques et encaisse			
		<u>4 033 149</u>	<u>3 260 143</u>
		8 069 540	9 702 406
<i>Comptes de régularisation</i>			
		1 865	-
Total de l'actif		<u>8 875 797</u>	<u>10 552 846</u>
PASSIF	Note(s)	2006 EUR	2005 EUR
<i>Fonds propres</i>			
- résultats reportés	8	6 966 873	6 910 314
- dons dédiés non utilisés	9	-	317 993
- résultat de l'exercice		<u>48 385</u>	<u>56 560</u>
		7 015 258	7 284 867
<i>Dettes avec échéance à moins d'un an</i>			
- dettes envers les établissements de crédit		33 898	-
- dettes envers d'autres sections MSF	10	1 037 028	2 618 678
- dettes envers les bailleurs de fonds	11	-	75 198
- dettes fournisseurs	12	188 539	38 098
- dettes effectuées sur le terrain		361 319	132 247
- dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale		150 942	120 865
- autres dettes	13	<u>88 813</u>	<u>80 000</u>
		1 860 539	3 065 086
<i>Comptes de régularisation</i>			
		-	202 893
Total du passif		<u>8 875 797</u>	<u>10 552 846</u>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2006 (exprimé en Euros)

CHARGES	Note(s)	2006 EUR	2005 EUR
Frais de personnel			
- salaires et traitements		6 484 390	5 638 778
- charges sociales couvrant les salaires et traitements		<u>782 703</u>	<u>683 807</u>
	14	7 267 093	6 322 585
Correction de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles	3, 4	79 136	77 326
Autres charges externes	15	10 203 484	9 026 798
Participation aux missions conduites par d'autres sections MSF	16	489 728	1 805 855
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		-	62 089
Intérêts et charges assimilées		77 394	146 977
Charges exceptionnelles	17	364 606	763
Bénéfice de l'exercice		<u>48 385</u>	<u>56 560</u>
Total des charges		<u>18 529 826</u>	<u>17 498 953</u>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2006 (exprimé en Euros)

PRODUITS	Note(s)	2006 EUR	2005 EUR
Dons reçus de particuliers	18	4 118 409	5 668 888
Dons reçus d'organisations privées		680 996	9 379
Financements publics et institutionnels	19	7 472 729	9 057 488
Financements reçus d'autres sections MSF	20	6 137 387	2 660 428
Produits d'exploitation		5 406	9 580
Autres intérêts et produits assimilés		74 529	47 072
Produits exceptionnels		<u>40 370</u>	<u>46 118</u>
Total des produits		<u>18 529 826</u>	<u>17 498 953</u>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 1 - Généralités

L'association sans but lucratif MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l. (ci-après l'association), est une association de droit privé à vocation internationale et a été créée le 24 mars 1986. Les statuts ont été modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 1997. Le siège est établi à Luxembourg.

L'association a pour projet :

- de réunir tous les médecins et membres des corps de santé, volontaires pour apporter leur aide humanitaire aux populations en danger et leur assistance aux populations éprouvées par des cataclysmes, des accidents collectifs ou des situations de belligérance,
- de mobiliser en faveur de ces populations tous les moyens humains et matériels à sa disposition pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises,
- de rechercher tous les concours nationaux et internationaux propres à permettre à ses membres de remplir leur mission dans toutes les parties du monde où ils peuvent être appelés à servir.

Selon l'article 2 de ses statuts, l'association se réserve le droit d'envoyer, dans la mesure de ses possibilités, des équipes de secours d'urgence aux populations éprouvées.

L'association se réserve également le droit de refuser sa participation, soit sur décision du Conseil d'Administration, soit, en appel, sur décision de l'assemblée générale.

L'association se met à la disposition des organismes internationaux, des gouvernements ou autorités constituées des pays éprouvés, ainsi que des organisations publiques ou privées, et des collectivités nationales ou régionales qui dans ces mêmes pays, font appel à elle.

L'association se propose de susciter les relations avec toute université, institution de médecine ou personne, propres à améliorer les compétences de ses membres et l'efficacité de ses missions, en mettant en œuvre des programmes de formation et de recyclage pour ses membres.

L'association fait partie de Médecins sans Frontières, une association de droit privé à vocation internationale. La fondation originale fut réalisée en France le 20 décembre 1971.

Médecins sans Frontières est une organisation internationale composée par des sections nationales. Toutes les sections obéissent à une charte commune et poursuivent le même but : rétablir aux populations en danger, santé, sécurité et dignité. Un conseil international veille à l'identité du mouvement et est responsable de l'architecture internationale.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'association ont été établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Certains postes du bilan 2005 ont été reclassés afin de permettre une meilleure comparaison avec les postes 2006 sans que soient modifiés par ailleurs le résultat et le total bilan de l'exercice 2005 tels qu'ils ont été arrêtés.

2.1 Conversion des devises

L'association tient sa comptabilité en euros.

Les opérations courantes libellées en devises sont converties et comptabilisées aux cours moyens du mois en cours. Les gains et pertes de change ainsi réalisés sont portés au compte de pertes et profits.

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de clôture. Seules les pertes de change constatées et supérieures à EUR 100 sont comptabilisées; les gains de change constatés ne sont portés en recettes qu'en cas de fermeture du compte concerné par la devise.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur quatre années.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée normale d'utilisation. Les taux utilisés sont les suivants :

- immeubles 5 %
- autres immobilisations 10 - 33 %

En 2006, la durée d'amortissement des outils informatiques (hardware) a été réduite de 4 à 3 ans.

Les immobilisations acquises ou produites par MSF, situées dans le cadre de missions d'assistance (véhicules et constructions notamment), sont comptabilisées directement dans les comptes de charges, dans la mesure où elles subissent une usure accélérée dans les pays où intervient l'association.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

2.5 Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice, après approbation des comptes, est systématiquement affecté en résultats reportés.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

	2006 EUR	2005 EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	30 391	27 911
Acquisitions	1 004	2 480
Cessions	<u> -</u>	<u> -</u>
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	31 395	30 391
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	25 921	23 972
Corrections de valeur de l'exercice	<u> 2 282</u>	<u> 1 949</u>
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	28 203	25 921
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u> 3 192</u>	<u> 4 470</u>

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 4 - Immobilisations corporelles

	2006 EUR	2005 EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	1 298 823	1 274 849
Acquisitions	32 084	23 974
Cessions	_____ -	_____ -
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	1 330 907	1 298 823
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	452 853	377 476
Corrections de valeur de l'exercice	76 854	75 377
Corrections de valeur des biens cédés	_____ -	_____ -
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	529 707	452 853
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u>801 200</u>	<u>845 970</u>

Note 5 - Financements à recevoir

Les financements à recevoir au 31 décembre 2006 se composent comme suit :

	2006 EUR	2005 EUR
- Union Européenne	260 220	621 606
- Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois	2 658 965	2 554 393
- Ministère des Affaires Etrangères norvégien	-	520 787
- Ministère de la Région flamande	548 660	425 082
- Autres financements	300 187	139 889
- Corrections de valeur	_____ -	_____ (62 289)
	<u>3 768 032</u>	<u>4 199 668</u>

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 6 - Créances sur autres sections MSF

Les créances sur autres sections MSF se composent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- MSF Belgique	83 363	2 117 256
- MSF Suisse	4 456	4 146
- MSF France	7 546	6 041
- MSF Espagne	1 777	7 666
- MSF Royaume Uni	40 236	7 682
- MSF Allemagne	-	6 000
- Autres sections	<u>4 903</u>	<u>4 701</u>
	<u>142 281</u>	<u>2 153 492</u>

Note 7 - Avances effectuées sur le terrain

Les avances effectuées sur le terrain sont constituées principalement d'avances à des fournisseurs, de dépôts et cautionnements et d'avances internes de fonctionnement.

Note 8 - Résultats reportés

	2006	2005
	EUR	EUR
Résultats reportés au début de l'exercice	6 910 314	6 916 168
Résultat de l'exercice précédent	<u>56 559</u>	<u>(5 854)</u>
Résultats reportés à la clôture de l'exercice	<u>6 966 873</u>	<u>6 910 314</u>

Note 9 - Dons dédiés non utilisés

Les dons dédiés au Pakistan et non utilisés en 2005 ont été employés au cours de cet exercice.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 10 - Dettes envers d'autres sections MSF

Elles concernent essentiellement des dettes sur le financement de projets réalisés par d'autres sections MSF, et se composent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- MSF Belgique	497 472	2 180 398
- MSF France	36 798	23 997
- MSF Suisse	636	1 140
- MSF Supply	469 928	302 371
- Autres sections MSF	<u>32 194</u>	<u>110 772</u>
	<u>1 037 028</u>	<u>2 618 678</u>

Note 11 - Dettes envers les bailleurs de fonds

Ces dettes sont généralement en relation avec des contrats de financements du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois.

Note 12 - Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs figurent pour leur valeur nominale.

Note 13 - Autres dettes

Les autres dettes sont composées de dettes inférieures à 1 an.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 14 - Frais de personnel

Les frais de personnel (salaires et traitements ainsi que les charges sociales) se présentent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- Personnel expatrié	2 876 654	2 583 840
- Personnel local dans les missions	3 534 840	2 948 866
- Personnel siège	<u>855 599</u>	<u>789 879</u>
	<u>7 267 093</u>	<u>6 322 585</u>

Le nombre de personnes employées à fin 2006 est de 990 (2005 : 865). La part employée des charges sociales en relation avec les salaires des expatriés est reprise sous le poste charges sociales. Par contre, les charges sociales globales en relation avec les salaires des personnes sur le terrain, sont reprises dans le poste salaires et traitements.

Note 15 - Autres charges externes

Les autres charges externes se composent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- Frais de fonctionnement	3 061 450	2 396 233
- Médical et Nutritif	2 940 733	2 595 536
- Logistique et Sanitaire	730 221	785 107
- Formation et appui médical	634 592	511 239
- Transport, fret et stockage	2 038 734	2 014 249
- Consultants et appui terrain	193 276	185 266
- Frais divers	24 915	1 417
- Frais administratifs du siège	455 496	442 852
- Projet Solidarité-Jeunes	35 481	25 030
- Projets Internationaux MSF	<u>88 586</u>	<u>69 869</u>
	<u>10 203 484</u>	<u>9 026 798</u>

Les dépenses effectuées dans le cadre des missions MSF sont engagées selon deux procédures :

- par le siège, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses initiées par le siège sont prises en compte lors de la livraison du bien, ou lors de la réalisation effective de la prestation de service. Depuis 2004, les missions utilisent la même méthode comptable que le siège pour comptabiliser les dépenses.

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 16 - Participation aux missions conduites par d'autres sections MSF

Ce poste concerne la participation à des missions conduites par MSF Belgique.

Note 17 - Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont principalement dues à des frais en relation avec la non-prise en charge par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de certaines dépenses liées aux charges sociales d'expatriés afférents aux contrats de travail de 2004 et 2005.

Note 18 - Dons reçus de particuliers

Les dons reçus des particuliers sont comptabilisés en fonction de leur date de réception effective.

	2006	2005
	EUR	EUR
- Dons non dédiés	3 604 175	4 986 518
- Dons dédiés	514 234	1 000 363
- Dons dédiés non-utilisés durant l'exercice	<u>-</u>	<u>(317 993)</u>
	<u>4 118 409</u>	<u>5 668 888</u>

Pour les dons affectés à des projets précis, les sommes perçues sont considérées comme des produits pour leur globalité. La partie des dons non utilisés en fin d'exercice est immobilisée au passif du bilan sous la rubrique « Dons dédiés non utilisés ».

MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2006

Note 19 - Financements publics et institutionnels

Les financements publics et institutionnels sont comptabilisés au compte de résultat en fonction des engagements contractuels de ceux-ci.

A la date de la clôture, ils se composent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- Union Européenne	764 663	1 511 188
- Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois	4 660 816	5 516 452
- Ministère des Affaires Etrangères danois	600 479	13 444
- Ministère des Affaires Etrangères norvégien	195 778	751 409
- Ministère des Affaires Etrangères suédois	292 629	-
- Coopération du gouvernement flamand	718 347	569 681
- Autres	<u>240 017</u>	<u>695 314</u>
	<u>7 472 729</u>	<u>9 057 488</u>

Note 20 - Financements reçus d'autres sections MSF

Ils se composent comme suit :

	2006	2005
	EUR	EUR
- MSF Belgique	5 900 000	2 659 741
- MSF Allemagne	2 000	-
- MSF Suède	-	687
- MSF Norvège	24 172	-
- MSF Royaume Uni	159 530	-
- MSF Danemark	51 610	-
- MSF Autres	<u>75</u>	<u>-</u>
	<u>6 137 387</u>	<u>2 660 428</u>

Note 21 - Jetons de présence

Pendant l'exercice 2006, il n'y a pas eu de paiement de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

Note 22 - Engagements

L'association n'a pas contracté d'engagements au 31 décembre 2006.